

12 MAI 1952

2197

205

I
PL/SD

Mon cher Comte,

J'ai accordé la plus grande attention à l'intéressante suggestion que vous m'avez faite dans votre lettre du 15 avril. Je pense qu'elle permettrait en effet d'écartier les objections faites par les Représentants turcs. Vous concevrez pourtant qu'il m'est très délicat, comme fonctionnaire du Conseil de l'Europe, d'intervenir dans ce sens.

Je suggérerai donc que vous preniez l'initiative, et cela de deux façons :

- a) en touchant vous-même vos amis turcs et en préparant le terrain parmi eux; éventuellement en suggérant qu'ils fassent eux-mêmes la proposition en donnant leur accord pour que la croix rouge sur le soleil d'or soit utilisée moyennant version spéciale pour usage en Turquie portant un croissant supplémentaire;
- b) en préparant le terrain du côté des autres Représentants et en vous assurant d'un appui suffisant parmi eux.

Je vous rappelle que le membre turc de la Commission du Règlement devant laquelle le problème est posé en ce moment est Monsieur MANDALINCI, la Commission a pour Président Monsieur Van Cauwelaert, vice-présidents : MM. Benvenuti et Hoy (si je suis bien informé, ce dernier ne viendrait plus à Strasbourg). Vous trouverez la composition de la Commission à la page 103 de l'Annuaire de l'Assemblée.

Ladite Commission doit se réunir à Strasbourg, le samedi 24 mai à 10 heures.

Veuillez, je vous prie, transmettre mes hommages à la Comtesse, et recevoir l'assurance de mon souvenir très dévoué,

Paul M.G. LEVY
Directeur de l'Information

Gte Coudenhove-Kalergi